

DOSSIER D'INSCRIPTION

29EME
CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE FOOTBALL
SAPEURS POMPIERS



A. BOURG EN BRESSE LES
17 ET 18 MAI 2019

Ici, c'est l'Ain !



GRAND bassin de
BOURG-EN-BRESSE
communauté d'agglomération



www.bourgenbresse.fr



Sommaire



Mot du PUD	Page 3
Mot de bienvenue	Page 4
Programme de la manifestation	Page 5
Information sur l'organisation	Page 6 - 7
Formules hébergement	Page 8
Documents à retourner	Page 9
Dossier d'inscription	Page 10
Couleurs des maillots	Page 11
Droit à l'image	Page 12
Renseignement pour la logistique	Page 13
Assurances	Page 14
Attestations DDSIS et PUD	Page 15
Plan des sites	Page 16

Mot du Président de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'AIN



Quel bonheur de vous recevoir de nouveau dans l'Ain à l'occasion du Championnat de France de Football après le 125ème congrès national en septembre dernier.

L'Union départementale a déjà organisé de nombreux championnats de France que ce soit en ski de fond, ski alpin, trekking, rugby, Golf, cyclisme, prouvant ainsi que notre département est non seulement une terre sportive mais également une terre d'accueil.

Je profiterai de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement toute l'équipe de bénévoles, emmenée par Jérôme MAITRE, qui, depuis de nombreux mois, œuvrent sans compter pour la réussite de cet événement et pour rendre le plus agréable possible votre séjour à Bourg en Bresse.

Ils nous feront vivre la même rage, le même enthousiasme et la même émotion que la grande équipe de l'été dernier et sauront prouver que leurs qualités sportives sont à la hauteur de leurs qualités d'organisateur.

L'amitié et la convivialité sont l'esprit du sport et je suis sûr que chacun d'entre vous ressortira grandi et fier quelle que soit sa performance.

A travers l'Union départementale et le Sdis, c'est une belle équipe qui vous attend.

Merci à notre Fédération Nationale des sapeurs-pompiers de France de nous permettre, avec le plus grand plaisir, d'accueillir une nouvelle fois un événement sportif de haut niveau.

Lieutenant-Colonel Denis GILIBERT
Président de l'UDSP de l'AIN



Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Ain

200 Avenue du Capitaine Dhonne CS 80033 - 01000 BOURG EN BRESSE

Tél : 04-37-62-15-06 Fax : 04-37-62-15-01 udsp01@sdis01.fr



Championnat de France de Football des Sapeurs Pompiers



Chers amis sportifs,

Le comité d'organisation de la 29^{ème} phase finale du championnat de France de football a appris votre sélection et c'est avec un immense plaisir que nous allons vous accueillir les 16, 17 et 18 Mai 2019 à Bourg en Bresse.

Cette année, la manifestation sportive se déroulera sur deux sites distincts de la Ville de Bourg en Bresse. Le vendredi, nous serons sur le complexe de la Chagne et le samedi sur celui du stade Marcel Verchère .

Après 25 années de présences au sein de l' Association Nationale dont 16 phases finales, l'organisation de ce championnat national sera pour le département de l'AIN, une première.

Nous souhaiterions donc que cette manifestation soit sans faille et donne toute satisfaction à l'ensemble des sportifs présents.

Pour cela, nous vous demandons de nous retourner, **avant le 30 Avril 2019**, l'ensemble du dossier dûment rempli (Voir documents à retourner, en page 9)

De plus, pour que ce championnat soit une vraie fête du football, nous demandons à l'ensemble des participants de rester présent jusqu'à la fin de la manifestation.

Le dossier sera consultable sur le site de l'AFSPF ainsi que celui de notre union départementale (udsp01.fr).

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à me contacter :

Jérôme MAITRE

Port: 06-73-89-55-28

Mail : jeromemaitre@wanadoo.fr

Programme de la manifestation



Jeudi 16 Mai 2019

- A partir de 14h** Accueil des délégations au « Village caserne ». Vérifications des dossiers inscriptions. Installation à votre hébergement.
- 18h30** Cérémonie d'ouverture suivi du tirage au sort des poules (présence obligatoire), en tenue de sport homogène. Tirage réalisé par l'AFSPF
- 19h30** Apéritif dînatoire

Vendredi 17 Mai 2019

- De 9h00 à 18h00** Premier jour de compétition au complexe sportif de la Chagne.
- A partir de 11h30** Déjeuner au « Village caserne » dans l'ordre suivant les horaires définis par l'organisateur.
- 14h00** Reprise de la compétition
- 19h00** Tirage au sort des quarts de finale au « Village caserne » suivi d'un dîner.

Samedi 18 Mai 2019

- De 8h30 à 18h00** Dernier jour de compétition au stade Marcel Verchère.
- 17h00** Finale du 29ème Championnat de France
- A partir de 19h00** Cérémonie de clôture avec remise des récompenses au « Village Caserne » suivi d'une soirée « repas typique »

**Ce programme est susceptible d'être modifié a tout moment par
l'organisation**

Information sur l'organisation



L'accueil :

Le jeudi 16 Mai 2019 à partir de 14h au « Village caserne » - CIS de Bourg en Bresse, 200 avenue du Capitaine Dhonne.

Vérification des inscriptions et du règlement financier.

Les cadeaux de bienvenue seront remis à chaque responsable d'équipe.

Les délégations pourront s'installer dans leur hébergement respectif.

L'hébergement :

Hôtels sur Bourg en Bresse et sa périphérie ainsi qu'un camping dans la campagne burgienne. Ils vous seront communiqués après la validation de votre inscription.

Possibilité de deux ou trois nuits ainsi que l'hébergement libre, selon votre choix.

Les chambres devront être libérés le matin, selon votre choix de réservation.

Les responsables des équipes s'assureront de la tenue et du comportement des joueurs et encadrements placés sous leurs responsabilités sur les lieux d'hébergement.

Toutes dégradations occasionnées seront facturées à la délégation.

La restauration :

L'ensemble des repas seront pris au « Village Caserne », lieu de vie pendant la compétition ; à savoir :

- Les petits déjeuners du vendredi et samedi matin (celui du Dimanche se fera à votre hébergement).
- Le repas « apéritif dînatoire » en all inclusive après la cérémonie d'ouverture.
- Les repas du vendredi et samedi midi (menu sportif chaud) suivant les horaires défini par le comité d'organisation.
- Le repas « à la broche » du vendredi soir après tirage au sort des quarts de finale.
- Le samedi soir, soirée musicale en all inclusive avec le repas « typique », après la remise des récompenses.

Les matchs:

Ils auront lieu sur deux sites différents de la Ville de Bourg en Bresse, à savoir :

- Le Vendredi : Site de la Chagne, 670 chemin de la Chagne à Bourg en Bresse.
Le complexe est doté de deux terrains synthétiques et de deux terrains en herbe.
Les 20 équipes seront réparties en quatre poules de cinq équipes.
- Le Samedi : Stade Marcel Verchère, 11 avenue des sports à Bourg en Bresse.
Terrain d'honneur du FBBP en structure hybride « technologie AirFibr » avec un annexe en herbe.

Les matchs se joueront en 1x30 minutes sur l'ensemble du tournoi, aux heures prévues par le comité d'organisation et l' AFSPF.

L'arbitrage sera assuré par des arbitres de l' AFSPF ainsi que du district de l' AIN.

Nous comptons tous sur le fair-play de toutes les équipes afin que ce championnat soit une belle fête du football.

INSCRIPTION ET REGLEMENT:

Devront être établis sur le document joint en annexe.

Les inscriptions ne seront retenues que si elles sont accompagnées d'un chèque (ou virement bancaire) correspondant au montant des réservations.

Un tarif unique (3 formules) par personne selon votre choix et quel que soit le nombre de personne.

Formules Hébergement



DEPARTEMENT:.....

Nombre de personnes hébergées:.....

Précisez la formule choisie (Rayer les mentions inutiles)

1 - **Formule à 145€:** 2 nuitées (jeudi/vendredi):

OUI / NON Nbre de personne:.....

2 - **Formule à 170€:** 3 nuitées (jeudi/vendredi/samedi):

OUI / NON Nbre de personne:.....

3 - **Formule à 90€:** Aucun hébergement (petit déjeuner sur le lieux de l'hébergement – non compris dans la formule).

OUI / NON

L'hébergement comprend :

2 ou 3 nuitées (selon votre choix) avec le petit déjeuner du vendredi et samedi pris au « Village caserne ». Celui du dimanche sera pris directement à votre hébergement.

Un « laissez passer » avec tour de cou sera distribué à chaque participant. Il sera poinçonné pour chaque repas.

Pour des raisons d'organisation, la date limite d'envoi des dossiers est fixée au **30 Avril 2019** (Délai de rigueur).

L'organisation de chargera des différentes répartitions des délégations dans les lieux d'hébergement.

DOSSIER ADMINISTRATIF:

- Dossier d'inscription des départements
- Couleurs des maillots
- Droit à l'image
- Renseignements pour la logistique
- Les formules d'hébergement avec le règlement de votre formule par chèque à l'ordre de l'UDSP01 ou virement bancaire
- Les assurances individuelles
- Attestations DDSIS et PUD (Qualifiés d'office)

L'ensemble devra être retourné renseigné à l'organisateur au plus tard le 30 Avril 2019 à l'adresse suivante :

**UDSP01 – Championnat de France de Football 2019.
SDIS de l'AIN
200 avenue du capitaine Dhonne
01000 BOURG EN BRESSE**

- Les attestations d'appartenance au SDIS et d'affiliation à la FNSPF signé du DDSIS et du PUD, certificats médicaux ou licence F.F.F. 2018/2019 ainsi que les cartes d'identité seront à fournir **lors du contrôle administratif le jeudi 16 Mai 2019.**
- Une photo de votre équipe avec le nom et prénom. Elle sert pour le programme, la présentation des équipes (lors du tirage au sort des poules) et autres surprises.....

Vous pouvez la transmettre au format JPEG ou PDF à l'adresse suivante:

jeromemaitre@wanadoo.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : le 30 AVRIL 2019

Dossier d'inscription



Département:

.....

Nom et Prénom du responsable de la délégation:

.....

Adresse :

.....
.....

Coordonnées :

Tél/Domicile :.....
Portable :.....
Mail :.....

Coût Total de la réservation :

Formule 1:.....personnes x 170€ =.....
Formule 2:.....personnes x 145€ =.....
Formule 3 :.....personnes x 90€ =.....
TOTAL.....

Libellé du chèque : UDSP01 Foot ou Virement bancaire (voir pièce jointe)



Couleurs des maillots



Délégation du département de :

.....

1er jeu :

Maillots :

Shorts :

Chaussettes :

2ème jeu :

Maillots :

Shorts :

Chaussettes :



Droit à l'image



Ce document doit être imprimé pour chaque participant et signé individuellement

Je soussigné (e) :

Demeurant :

.....

.....

Téléphone :

autorise l'UDSP01 ainsi que le SDIS de l'AIN à utiliser les images représentant l'équipe ou les membres de l'équipe, à titre d'information et d'illustration, pour des supports de communication faisant l'objet d'une diffusion départementale, nationale voir internationale, sans aucune contrepartie financière.

La présente autorisation est valable pour une durée illimitée.

La légende ne pourra pas porter atteinte à ma vie privée ou à ma réputation.

Fait le.....à.....

Signature

(suivi de la mention lu et approuvé)



Renseignements pour la logistique



Délégation du département de :

.....

Nombre de participants :

Date et horaire d'arrivée prévue :

Si avant midi, possibilité d'avoir des contacts pour la restauration (partenaires)
Si besoin, me contacter au **06-73-89-55-28, Jérôme MAITRE.**

Nombre de personnes présentes pour **le jeudi 16 Mai 2019 :**

- A la cérémonie d'ouverture (18h30) :
- A l'apéritif dînatoire (19h30) :

Nombre de personnes présentes pour **le samedi 18 Mai 2019 :**

- A la remise des récompenses (19h00) :
- Au repas de clôture (20h30) :

Date et horaire prévue pour votre départ :

Type de véhicule pour votre déplacement :

Nombre de véhicule(s) :



Assurances



Ce document doit être imprimé pour chaque participant et signé individuellement

Je soussigné (e) :

Demeurant :

.....
.....

M'engage à respecter scrupuleusement le règlement, à être couvert par une assurance en responsabilité civile individuelle et accident corporel, et renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation en cas de perte, vol et pour tout accident pouvant me survenir avant, pendant ou après la compétition.

L'organisation ne peut être tenue responsable en détérioration de matériel effectuée pendant l'épreuve.

J'accepte d'être évacué(e) sur l'hôpital du secteur et autorise toute personne qualifiée à appliquer le traitement médical ou chirurgicale qui s'imposerait.

Fait le.....à.....

Signature

LISTE DES JOUEURS ET DIRIGEANTS

	NOMS ET PRENOMS	AFFECTATION SDIS	N° ADHERENT FNSPF
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			

DDISIS

Date :
Lieu : à
Cachet et signature :

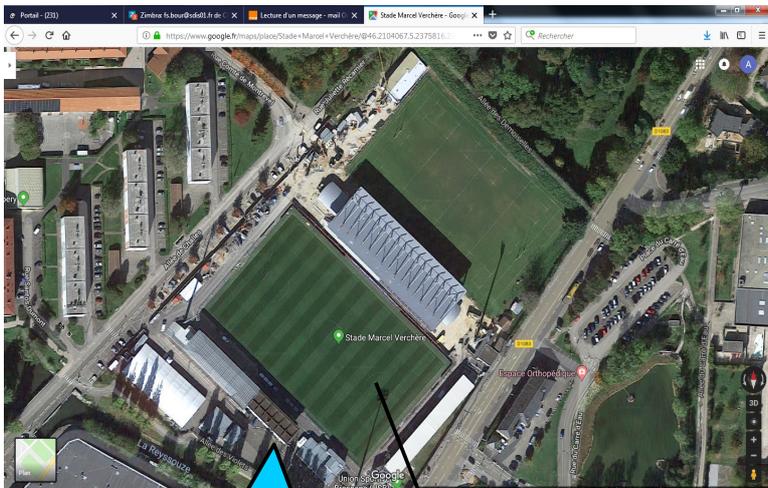
PUD

Date :
Lieu : à
Cachet et signature :



**UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS-POMPIERS
AIN**

Plan des sites



**Stade Marcel Verchère
11 avenue des sports
01000 Bourg en
Bresse**

**CIS de Bourg en
Bresse – 200 avenue
Capitaine Dhonne –
01000 Bourg en
Bresse**

**Complexe de la
Chagne - 670 chemin
de la Chagne - 01000
Bourg en Bresse**

